

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

du 22 au 26 octobre 2018

AVENIR INSTITUTIONNEL DE L'ALSACE

M. Raphaël SCHELLENBERGER a rencontré, avec ses collègues parlementaires alsaciens, vendredi 26 octobre à Strasbourg Mme Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, à un moment décisif des travaux sur l'avenir institutionnel de l'Alsace.

M. le Député se rendra également à Matignon lundi 29 octobre en réponse à l'invitation de Monsieur le Premier Ministre qui souhaite réunir les élus associés à la concertation menée par Madame Jacqueline GOURAULT sur la question institutionnelle alsacienne.

BUDGET 2019 : JUSTICE ET INTERIEUR

A l'occasion de son audition par la commission des Lois dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2019, mercredi 24 octobre, M. SCHELLENBERGER a appelé l'attention de Mme Nicole BELLOUBET, Ministre de la Justice, sur l'importance du maintien d'une justice tournée vers le justiciable dans un contexte de numérisation de l'institution judiciaire.

- *“Les outils numériques de la justice doivent veiller, dans leur développement utile, à ne pas remettre en cause l'individualisation de la peine. Le numérique peut aider la justice, faciliter son fonctionnement, mais ne saurait supprimer le contact direct entre le justiciable et l'institution”*, selon M. le Député.

Représentant du Groupe Les Républicains lors de l'audition, jeudi 25 octobre, de M. Christophe CASTANER, Ministre de l'Intérieur, sur les crédits budgétaires de la mission “Administration générale et territoriale de l'Etat”, M. Raphaël SCHELLENBERGER a soulevé plusieurs sujets de préoccupations auprès du Ministre :

- **L'éloignement des services de l'Etat pour l'usager** à travers nos territoires ruraux dans un contexte de dématérialisation des procédures, parfois marqué par de véritables difficultés de mise en oeuvre comme dans le cas des procédures liées à la carte de grise des véhicules ;
- La prise d'importance des directions régionales déconcentrées au détriment des Préfets et sous-Préfets, qui sont pourtant les interlocuteurs privilégiés et directs des collectivités. Il convient de **replacer l'administration préfectorale au coeur du dispositif déconcentré de l'Etat.**

SIEGE DU PARLEMENT EUROPEEN

M. Raphaël SCHELLENBERGER a participé mardi 23 octobre à une réunion du bureau de la commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale sur le siège strasbourgeois du Parlement européen, régulièrement attaqué par ses opposants.

La France doit affirmer avec force son attachement au siège strasbourgeois et s'engager à sa défense par des initiatives concrètes qui seules permettront de rassembler le soutien dont mérite le siège de cette institution représentant la voix des Européens, située en Alsace, région profondément européenne par son histoire, sa culture et sa géographie.